



20, rue principale  
57670 LENING  
Tél : 03 87 01 67 36  
Email : [mairie.lening@wanadoo.fr](mailto:mairie.lening@wanadoo.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 23/03/2018**

Convocation du 17/03/2018

Sous la Présidence de Monsieur ERNST Antoine, Maire, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 23/03/2018 à 20h00 en mairie.

<p>Nombre de Conseillers municipaux : 11 Absents excusés : 1 Absents non excusés : 1 Vote par procuration : Nombre de conseillers présents : 9</p>	<p><u>PRÉSENTS</u> : ERNST Antoine - CONOTTE Gérard - POSSELT Jérôme - FOIS Jean - APPEL Virginie - BOURCY Suzanne- Bertrand HOUPERT- HAUDRY Philippe - ZIMMERMANN Bernard - DEISS Gabriel – MANGIN Isabelle.</p> <p><u>ABSENTS EXCUSES</u> : APPEL Virginie</p> <p><u>ABSENTS NON EXCUSES</u> : POSSELT Jerome</p> <p><u>PROCURATION</u> :</p>
--	---

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Gérard CONOTTE est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

**DCM 21/2018**

**OBJET : Demande de subvention DETR au titre de la Rénovation basse consommation de l'éclairage public de la Gare**

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de l'opération de la dissimulation des réseaux concernant la rue de la Gare, il est opportun d'intégrer la rénovation basse consommation de l'éclairage public vétuste. Ce nouveau système permettra de réaliser des économies d'énergie substantielle grâce à des LED basse consommation et de renforcer la sécurité ainsi que le confort des habitants.

Après avoir pris connaissance du projet, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Adopte le projet
- Décide la réalisation de ces travaux en 2018 et son inscription au budget primitif 2017
- Arrête le plan de financement suivant :

**Dépense éligible de l'opération hors taxes : 14875€ ht soit 17850€ TTC**

**Subvention DETR de l'Etat**

50% de 14875 € hors taxe soit 7438 €

**Part à la charge de la commune :**

Financée par emprunt et fond libre 50% de 14875ht soit 7438€

- sollicite une subvention DETR d'un montant de 7438 €.

- Charge Monsieur le Maire de signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier

Adopté à l'unanimité des membres présents

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Les Conseillers Municipaux présents ont signés le registre.

Pour extrait conforme,  
Le Maire, Antoine ERNST



20, rue principale  
57670 LENING  
Tél : 03 87 01 67 36  
Email : [mairie.lening@wanadoo.fr](mailto:mairie.lening@wanadoo.fr)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 23/03/2018

Convocation du 17/03/2018

Sous la Présidence de Monsieur ERNST Antoine, Maire, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 23/03/2018 à 20h00 en mairie.

Nombre de Conseillers municipaux : 11 Absents excusés : 1 Absents non excusés : 1 Vote par procuration : Nombre de conseillers présents : 9	<b>PRÉSENTS</b> : ERNST Antoine - CONOTTE Gérard - POSSELT Jérôme - FOIS Jean - APPEL Virginie - BOURCY Suzanne- Bertrand HOUPERT- HAUDRY Philippe - ZIMMERMANN Bernard - DEISS Gabriel – MANGIN Isabelle.  <b>ABSENTS EXCUSES</b> : APPEL Virginie  <b>ABSENTS NON EXCUSES</b> : POSSELT Jerome  <b>PROCURATION</b> :
---	--

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Gérard CONOTTE est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

### DCM 22/2018

#### **OBJET : Demande de subvention au titre des amendes police pour l'aménagement d'un cheminement piéton et du carrefour rue de la Gare**

Monsieur le Maire expose que dans la continuité des programmes précédents, l'aménagement d'un cheminement piéton rue de la Gare ainsi que celui du carrefour rue de la Gare/Chemin de Gréning sont nécessaires et urgentes pour assurer la sécurité des piétons, des personnes à mobilité réduite et de la circulation routière.

Après avoir pris connaissance du projet, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Adopte le projet
- Décide la réalisation de ces travaux en 2018 et son inscription au budget primitif 2017
- Arrête le plan de financement suivant :

**Dépense éligible de l'opération hors taxes : 96900€ ht soit 116280 € TTC**

**Subvention du Conseil Départemental - Amendes de police**

30% de 96900€ hors taxe soit : 29070 €

**Etat DSIL**

30% de 96900 € hors taxe soit 29070 €

**Part à la charge de la commune :**

Financée par emprunt et fond libre ht soit 38760 €

- sollicite une subvention du conseil Départemental au titre des amendes de police d'un montant de 29070 €.
- Charge Monsieur le Maire de signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier

Adopté à l'unanimité des membres présents

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Les Conseillers Municipaux présents ont signés le registre.

Pour extrait conforme,  
Le Maire, Antoine ERNST